

Intitulées *Chambres avec vue sur souvenirs* et *Chambres avec vue d'artistes*, deux expositions donnent vie au monde pourtant figé du papier peint.

PHOTOS CHLOË LAMBERT

Dix ans, des créations et plein de souvenirs

Pour ses dix ans, le **Musée du papier peint** a vu les choses en grand. Deux nouvelles expositions et des activités à foison sont au programme.

MAXIME SCHWEIZER

MÉZIÈRES. Riche en anecdotes oubliées, le château de Mézières va revivre une partie de son histoire. Par l'intermédiaire de deux expositions. Dès samedi, le Musée du papier peint accueillera les visiteurs pour fêter dignement ses dix ans et le 10^e anniversaire de la rénovation du château.

Laurence Ansermet avait promis de rendre au musée son dynamisme. L'administratrice a réussi son pari. «Avec les deux expositions, nous utilisons à merveille l'espace libre. De plus, chaque œuvre raconte une histoire et chaque papier peint est mis en valeur.»

Intitulées *Chambres avec vue sur souvenirs* et *Chambres avec vue d'artistes*, les expositions donnent vie au monde pourtant figé du papier peint. Que ce soit au 1^{er} ou au 2^e étage, les créations de six artistes et des étudiants de l'École d'art appliqué de Fribourg (eikon) se révèlent avec habileté aux visiteurs. Le lieu et son contenu apparaissent comme le thème central.

Souvenirs comme ancrage

Au premier étage, toutes les chambres possèdent une ou plusieurs tables décorées. Elles sont l'œuvre de élèves de première année de l'eikon. Point d'ancrage de

ces embellissements, des souvenirs et des témoignages de villageois qui ont vécu des périodes importantes de leur vie en lien avec le château de Mézières.

«Les jeunes se sont vraiment appropriés toutes les histoires, relate Elisabeth Hermann, responsable du projet. Ils ont pu mélanger comme bon leur semblait toutes les anecdotes.» On apprend alors que certains villageois se sont fait baptiser dans le château ou que la légende parle d'un fantôme égaré.

Pour rendre ces empreintes encore plus réelles, des photos d'époque apparaissent dans une des salles. Et un vinyle tournera dans le boudoir rococo, selon le bon vouloir des visiteurs. «Nous pouvons entendre, par exemple, des membres de la famille Dumas (n.d.l.r.: anciens propriétaires du lieu) qui racontent comment se passait la vie dans ce château», présente Elisabeth Hermann.

Interprétation de l'artiste

Au deuxième étage, la seconde exposition a permis à six artistes de créer leur propre univers. Les styles varient, mais le thème reste. Que ce soit du fusain, de la gravure sur bois, du cyanotype, de la broderie ou encore de la craie, toutes les œuvres apparaissent au centre de la pièce. «Nous avons réussi à élargir le contexte des papiers peints. A le prolonger dans nos créations», se félicite Guy Oberson, concepteur de l'exposition.

Entre souvenirs, métaphores et partage, les chambres mixent les différentes visions des artistes. «J'ai voulu rendre le papier visible à 360 degrés. Sur les différents draps, on peut voir un même cygne. Selon

le sens dans lequel on tourne, l'interprétation sera différente», explique l'artiste Catherine Liechti. Celle-ci a travaillé le cyanotype, un procédé photographique monochrome négatif ancien, en utilisant bien la lumière des alentours.

Pour raconter son récit, Guy Oberson propose de retourner dans l'histoire. Sur la table positionnée au milieu de la chambre, une photo de classe redessinée. «Il ne s'agit pas d'une photographie ordinaire. Dans cette classe, il y avait ma maman avec quatre de mes tantes. Elle date de 1937. Quand j'ai montré mon travail à ma tante de 90 ans, elle a fondu en larmes. Toutes ces femmes représentent ce qu'est devenu le village aujourd'hui», raconte l'artiste. Séquence émotion dans cette œuvre réalisée à la craie. La singularité et les disciplines des élèves s'adaptent à la continuité des traits qui prolongent les lignes verticales présentes sur les murs.

Moult autres animations

Pour animer les expositions, le Musée du papier peint a prévu quelques animations. Plusieurs rencontres littéraires, démonstrations et autres événements auront lieu jusqu'à la fin mai.

En plus de ces activités, le Musée du papier peint va vivre un week-end dense. «Vendredi soir, deux lotos à l'ancienne seront organisés à 18 h et 20 h, révèle Laurence Ansermet. Une saynète sera même organisée entre les deux et après le second loto. Le lendemain, une visite contée et une autre guidée auront lieu l'après-midi. Et le soir, nous participons à la Nuit des musées. Nous nous réjouissons de franchir ce cap des dix ans de cette manière.» ■

Fribourg

Taxe d'inscription en hausse de 33%

Le Conseil d'Etat a annoncé hier que la taxe d'inscription à l'Université augmentera de 180 francs à la prochaine rentrée.

UNIVERSITÉ. Dès l'année académique 2018-2019, la taxe d'inscription se montera à 720 francs pour les étudiants de l'Université de Fribourg. Soit une hausse de 33%.

Les universités doivent assumer de nouvelles tâches, notamment dans le domaine de l'assurance qualité, a expliqué le Conseil d'Etat mercredi, dans son communiqué. L'alma mater veut en outre consolider et développer sa position sur les plans national et international.

Moyenne suisse

Le Gouvernement assure que les moyens supplémentaires dégagés par cette hausse profiteront de différentes manières aux étudiants. La nouvelle taxe, certes plus élevée que celle réclamée par les Universités de Genève et Lausanne, est proche de la moyenne suisse, souligne-t-il.

Le montant de 720 fr. s'appliquera aux étudiants dont les parents sont domiciliés en Suisse ou au Liechtenstein, de même qu'aux étrangers disposant d'une autorisation d'établissement. Pour tous les autres, la taxe d'inscrip-

tion s'élèvera à 870 francs par semestre.

Les doctorants devront désormais aussi s'acquitter d'une taxe, fixée à 180 francs. Mais les étudiants admis dans la voie du post-doctorat en seront exemptés. «Exceptionnellement, pour des raisons sociales, le rectorat pourra accorder aux étudiants une réduction totale ou partielle de la taxe d'inscription», selon les termes de la nouvelle ordonnance.

Manifestation jeudi

Les réactions à cette annonce ne se sont pas fait attendre. Inquiets depuis plusieurs semaines, les étudiants s'opposent fermement à ces nouvelles taxes. L'Association générale des étudiants de l'Université de Fribourg a lancé mi-octobre une pétition, qui demande un réexamen du budget de l'Université et l'abandon du projet d'augmentation des taxes. Celle-ci est appuyée par plus de 5600 signatures et une manifestation est prévue aujourd'hui.

D'autres groupes ont annoncé leur mécontentement, notamment la Jeunesse socialiste fribourgeoise qui déclare qu'elle va lutter aux côtés des étudiants. De son côté, le Syndicat des services publics critique la taxe nouvellement imposée aux doctorants, jugée insensée du fait que ces derniers travaillent pour l'Université. **ATS**

Conseil d'Etat Séance du 31 octobre 2017

Le Conseil d'Etat a:

PROMULGUÉ le décret relatif à l'acquisition de deux étages d'un immeuble sis à la route d'Englisberg 3, à Granges-Paccot.

ADOPTÉ ET TRANSMIS au Grand Conseil la réponse au mandat Daniel Bürdel/Jean-Daniel Wicht – Poursuite du programme «Energie-FR» au-delà de 2017; la réponse à la motion Nicolas Repond/Nicole Lehner-Gigon - Interdiction ou limitation des sodas et barres chocolatées dans les distributeurs et restaurants du degré secondaire I (CO); le projet de loi modifiant la loi sur les préfets; la réponse à la motion Stéphane Sudan/Antoinette Badoud - Modification de la loi sur la scolarité obligatoire - Implication des communes dans l'engagement des responsables d'établissements; la réponse au postulat David Bonny/Andréa Wassmer - Pour un véritable Musée d'archéologie fribourgeoise; le projet de décret relatif à l'acquisition du Foyer Sainte-Elisabeth, sis rue du Botzet 4 et 6A, à Fribourg; la réponse à la question Hubert Dafflon - Amnistie conditionnelle pour les fraudeurs à l'aide sociale; la réponse à la question Solange Berset/Erika Schnyder - Scolarisation et prise en charge des requérants d'asile et mineurs non accompagnés (MNA); la réponse à la question Adrian Brügger/Emanuel Waeber - Travaux de transformation du Centre fédéral pour requérants d'asile de Chevrières; la réponse au postulat Eric Collomb/Hubert Dafflon - Pour une imposition sur les véhicules cohérente et durable; le rapport sur le postulat Eric Collomb/Hubert Dafflon - Pour une imposition sur les véhicules cohérente et durable.

ÉDICTÉ les objectifs et le fonctionnement de la Fondation du château de Gruyères.

APPROUVÉ la convention tarifaire concernant la rémunération des sages-femmes, passée entre la Fédération suisse des sages-femmes, section Fribourg, et la communauté d'achat HSK.

FIXÉ pour 2018, la majoration tarifaire applicable à certaines voitures de tourisme (système de l'étiquette Energie).

NOMMÉ les membres du Groupe de travail pour l'égalité entre les femmes et hommes au sein de l'administration cantonale; les membres de la Commission de bâtisse pour la construction d'une nouvelle prison pour l'exécution anticipée des peines aux établissements de Bellechasse à Sugiez; un nouveau membre au sein de la Commission consultative socioéducative du Concordat du 24 mars 2005 sur l'exécution de la détention pénale des personnes mineures des cantons romands (et partiellement du Tessin); un nouveau membre au sein de la Commission spécialisée dans le domaine de la cyberadministration. La composition des commissions de l'Etat et des comités de pilotage (COPIL) est visible sur la page www.fr.ch/commissions.

RÉPONDU à plusieurs consultations fédérales. Ces réponses seront publiées ces prochains jours sous www.fr.ch/consultations_federales.